



Solution de financement immobilier

Par **belleville_old**, le **25/09/2007** à **21:40**

Si j'accepte une solution de financement d'un bien immobilier avec une banque et que par la suite, une autre banque me propose un taux plus intéressant, puis-je annuler le financement avec la première banque et accepter avec la seconde ?

Est-ce que j'ai un délais de rétractation ?

La première banque va-t-elle me demander de l'argent quand même, comme les frais de dossier ?

Merci par avance de vos renseignements.